

bien plus que dans l'auteur d'ailleurs. Dès lors, Jean-Pierre Esquenazi nous propose de définir la vérité fictionnelle comme la « proposition concernant une situation de la réalité du destinataire exemplifiée justement par un univers fictionnel contestable de façons diverses attribuée éventuellement à un locuteur auteur médiatisée par un personnage fictionnel et énoncée par le destinataire du récit » (p. 174). La vérité fictionnelle doit donc beaucoup au destinataire et doit être distinguée d'une vérité tout simplement incontestable. La proposition est forte.

En toute logique, l'auteur propose d'appliquer cette vision aux enquêtes de publics pour en renouveler le sens et l'intérêt : « Comment procéder pour obtenir de leur [les destinataires interprètes] part une description de cette empreinte compte tenu du fait que nous sommes en général peu enclins à convenir qu'un récit fictionnel infléchit nos conceptions du réel ? » (p. 187). Reprenant les travaux d'Erving Goffman, Jean-Pierre Esquenazi plaide enfin pour la définition de trois vérités : naturelle, historique et maintenant, fictionnelle.

Outre les sociologues de la réception, des médias et/ou de la culture pour qui cet ouvrage sera une évidence, on peut le conseiller aux lecteurs qui travaillent sur la fiction. L'auteur est clair : « Une histoire plausible de la fiction en serait enrichie » (p. 190) et on ne peut être que d'accord avec cette position. Il peut aussi éclairer les travaux sur le récit en général, surtout dans un contexte très critique à son égard. Dans ce cadre, les nombreuses références à Jean-Marie Schaeffer en matière de fiction auraient pu être complétées par des références à Jérôme Bruner à propos du récit (*Pourquoi nous racontons-nous des histoires ?*, Paris, Éd. Retz, 2002). En effet, l'auteur interroge les liens entre récit et réalité. Il affirme que le récit rend le rapport au vrai possible mais, surtout, que le récit imaginaire crée des réalités. On sent de forts rapprochements avec la proposition riche et pertinente faite dans cet ouvrage.

**Céline Nguyen**

LEPS-STOICA, université de Lyon  
celine.nguyen@insa-lyon.fr

**Jean-Louis FABIANI, *Après la culture légitime. Objets, publics, autorités.***

Paris, Éd. L'Harmattan, coll. Sociologie des arts, 2007, 256 p.

Dans cet ouvrage, Jean-Louis Fabiani, directeur d'étude à L'EHES, renouvelle les problématiques de

la sociologie de la culture. Après s'être demandé s'il était encore possible de parler de légitimité culturelle (Jean-Louis Fabiani, « Peut-on encore parler de légitimité culturelle ? », in : Olivier Donnat, Paul Tolla, dirs, *Le(s) public(s) de la culture*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, pp. 305-317), le sociologue se consacre à une question parallèle : qu'est-ce que la culture « légitime » aujourd'hui ? Pour répondre à cette interrogation – tant difficile que primordiale – l'auteur procède en deux temps. Une première partie de l'ouvrage revient sur les conceptualisations majeures qui ont marqué la sociologie de la culture, notamment le paradigme de la légitimité culturelle. Quant à la seconde, elle est une sélection d'objets et de pratiques spécifiques ayant pour but de mettre à l'épreuve les théories passées au crible dans la partie initiale de l'ouvrage. Fonctionnant sous la forme d'un diptyque, le livre de Jean-Louis Fabiani met en regard des théories rendues inopérantes par une réalité culturelle de plus en plus complexe.

Dès les premières lignes, l'auteur rappelle – tout comme d'autres l'ont déjà constaté auparavant – qu'aujourd'hui, « le modèle hérité de *La Distinction* de Pierre Bourdieu [est] obsolète » (p. 7). Son propos n'est pas tant de rappeler quelles sont les dettes et limites de la théorie bourdieusienne sur les effets de domination symbolique, les hiérarchies et les échelles culturelles que de démontrer, par différents cas de figure (la musique jazz en France, la culture corse et les relations établies avec l'État français, la lecture en prison, le festival de Cannes, *l'arte povera* italien, le projet *Fun Palace*, etc.) que cette théorie ne s'applique plus, ou n'est plus opérante aujourd'hui. « Nous avons le sentiment que nous sortons aujourd'hui d'une époque : c'est au moins l'impression que l'on ressent à la lecture des travaux que de nombreux sociologues ont menés depuis une bonne quinzaine d'années et qui contribuent à ébranler le socle de l'analyse « légitimiste » des faits culturels » (pp. 19-20). Face à ce sentiment, force est de constater que la « nécessité de la réévaluation de notre outillage mental s'impose » (p. 20). C'est ainsi que l'auteur préconise une méthodologie issue de la sociologie pratique, voire « ethnographique » (p. 12), fondée sur la « considérable hétérogénéité des objets » (p. 13) et leurs multiples appropriations. En somme, la sociologie recommandée doit s'appuyer sur les ressources de l'enquête localisée. Dans cette optique, sera refusée la catégorisation systématique des objets culturels et de leur public. Pour l'auteur, il s'agit donc de parler de publics au pluriel et non plus d'un public idéal, homogène ou encore général. L'exemple du projet architectural

*Fun Palace* de Cédric Price (architecte anglais) constitue un exemple pertinent sur lequel s'appuie Jean-Louis Fabiani pour remettre en cause la vision de la sociologie de la légitimité culturelle à l'égard de la notion de « public » ; celle-ci n'a eu de cesse d'inventer un lien de classe entre les individus qui composent une assistance. L'objectif de ce gigantesque « antibâtiment » imaginé par Cédric Price était de représenter la modularité permanente des lieux culturels ainsi que le caractère particulièrement composite des publics. Cette architecture sans plancher, ni toit, ni mur mais pouvant accueillir 55 000 spectateurs « se situe bien au-delà de toute anxiété à propos de la légitimité culturelle et évite soigneusement de produire un principe de construction des publics » (p. 209). La polymorphie des objets et de leurs publics induit, par conséquent, de la part du chercheur, un « réarmement conceptuel et méthodologique » (p. 20) fondée sur l'enquête de terrain située. Rappelons que cette hétérogénéité est due, entre autres éléments, au foisonnement d'initiatives en matière de patrimoine et d'activités locales, lequel a été notamment impulsé par la régionalisation à partir de 1984.

Au même titre que Lawrence Lévine (*Highbrow, lowbrow*, Cambridge, Harvard, University Press, 1988) et ses travaux consacrés aux changements de statuts accordés à l'œuvre de Shakespeare au cours de l'Histoire, Jean-Louis Fabiani considère la culture sur un plan horizontal et en termes de processus. Ainsi va-t-il, par exemple, revenir sur les différentes manières de s'approprier et de considérer la musique jazz selon les époques (tantôt la plus populaire des musiques savantes, tantôt la plus savante des musiques populaires). Ce terrain de recherche est l'occasion de « s'interroger sur les changements de statut social d'une forme symbolique au cours de l'histoire » (p. 24) et, par conséquent, d'illustrer l'idée qu'il défend : les objets et pratiques culturelles ne peuvent plus être évalués selon leur degré de légitimité puisque celui-ci n'est plus un outil opérant face à la variabilité historique des objets, des publics et de leurs attitudes. Pour étayer son propos, le sociologue revient sur la pratique culturelle sans doute la plus composite qu'il soit : la lecture. En convoquant les écrits de Michel de Certeau qui fut l'un des premiers à manifester sa « lassitude à l'égard des théories dominantes de la domination » (p. 151), l'auteur convoque l'une de ses enquêtes réalisée en milieu carcéral et visant à analyser la pratique de la lecture en prison (*Lire en prison. Une étude sociologique*, Paris, Éd. Centre-Pompidou, 1995). Cette

recherche lui permet d'observer que « les effets de légitimité qu'on prête d'ordinaire aux dispositifs de canonisation littéraire ou à la constitution de corpus scolaires » (p. 167) sont à relativiser et à réinterroger selon le terrain d'enquête et les individus concernés.

Un retour sur plusieurs temps forts ayant marqué l'histoire du Festival de Cannes met une fois de plus à l'épreuve la question de la légitimité culturelle. En effet, l'auteur analyse de quelle manière cette cérémonie de remise de prix – entendue comme voie de consécration du septième art – tend à perdre son caractère rituel (élément pourtant essentiel participant à sa légitimité). La forme festivalière est un terrain fécond pour l'auteur qui, avec d'autres chercheurs, a consacré quinze ans d'enquête au Festival d'Avignon (Emmanuel Ethis, *Avignon, le public réinventé. Le Festival sous le regard des sciences sociales*, Paris, Éd. La Documentation française 2002 ; Emmanuel Ethis, Jean-Louis Fabiani, Damien Malinas, *Avignon ou le public participant. Une sociologie du spectateur réinventé*, Montpellier, Éd. L'Entretemps, 2008). C'est donc sans surprise que certains des résultats issus de cette longue recherche viennent servir le questionnement de cet ouvrage. À plusieurs reprises, Jean-Louis Fabiani reviendra sur une donnée indispensable à la compréhension des manifestations culturelles de cet acabit : le public n'est pas uniforme mais se réinvente au gré des métamorphoses du Festival.

Relevant de la « sociologie pratique », ces quelques cas témoignent de l'impossibilité d'une classification « légitimiste » et immuable des objets et des pratiques culturelles. Il serait vain et faux de vouloir catégoriser un monde social, culturel et artistique aussi polymorphe : « Au fond, le principal intérêt du maintien de la référence à la notion de légitimité réside dans le fait qu'elle est capable de rendre compte de processus de sélection des œuvres ou des genres qui transforment les contextes sociaux de leur consommation et qui produisent de nouvelles configurations de sens » (p. 18). Finalement, c'est bien la production de sens nouveaux, de publics et d'objets multiples qui priment ; leur évaluation sur une échelle de légitimité devient quant à elle caduque. En clair, le regard du chercheur doit, dans un premier temps, se poser sur les objets et non sur leur degré de légitimité. Dans un second, il doit se poser sur les multiples appropriations qu'en font les publics et non sur les connivences sociales susceptibles de relier les individus entre eux. Cette méthodologie préconisée par Jean-Louis Fabiani protège le chercheur de toute tentation légitimiste consistant à étudier les

phénomènes culturels uniquement en fonction du positionnement social des publics qui les constituent.

**Adeline Clerc**

CREM, université Nancy 2  
adelineclerc@yahoo.fr

**Sylvie FREYERMUTH, dir., *Le registre sapiential. Le livre de la sagesse ou les visages de Protée.***

Bern/Berlin/Bruxelles/Frankfurt am Main/New York, Oxford, Wien, P. Lang, coll. Recherches en littérature et spiritualité, 2007, 424 p.

Même ceux pour qui les cours de littérature sont un peu lointains et vagues se souviennent au moins des registres comique et tragique qui distribuent le genre « théâtre ». Il leur serait difficile de se souvenir en revanche du registre sapiential, parce que tout simplement il n'est pas répertorié dans la liste canonique des registres. C'est le grand mérite du Centre de recherche Écritures (université Paul Verlaine-Metz), que d'avoir défriché la triple question du genre, du registre et du livre de sagesse. Ce volume réalisé par Sylvie Freyermuth représente une contribution tout à fait décisive et en rendre compte est un exercice redoutable, car un colloque, c'est un ensemble souvent disparate de communications diverses, qu'on appelle pompeusement des contributions, sur des auteurs dont parfois on ignore tout, dans une langue qui peut atteindre une vertigineuse technicité, et avec des perspectives d'une clarté variable.

Avec ses quelques vingt-sept universitaires d'horizons divers, celui-ci ne déroge pas aux canons du genre, transdisciplinarité comprise ! Ce qui importe dans un colloque, c'est moins le nombre des intervenants que les éléments un peu décisifs qui émergent, sur lesquels on peut s'appuyer pour avancer. Distinctions établies, définitions plus précises, lois tendancielles enfin déterminées, sinon de manière certaine, du moins en première approximation. Ici, le vœu initial exprimé est celui de sortir du « flou artistique » qui règne sur la question comme le souhaite Cécile Husserr, qui s'applique à elle-même ce qu'elle préconise, et qui distingue dans la Bible – modèle occidental du livre de la sagesse – les cinq livres qui appartiennent au registre, *Proverbes*, *Qohélet*, *Job*, *Siracide*, *Sagesse* (p. 18) : dégager quelques tendances majeures qu'on peut presque appeler des lois ; ouvrir une ligne de recherche nouvelle, par exemple sur les rapports entre sagesse, identité et culture, presque des invariants structurels ; analyser la portée politique ou sociale, les failles culturelles ; repérer les

modes de subversion ; et peut-être commencer à distinguer parole de sagesse et discours de sagesse. Sept chapitres distribuent cet ouvrage et constituent une rationalité que l'excellente introduction de Sylvie Freyermuth rend lumineuse et justifiée, même si ce classement est contestable : la « voix poétique » de Jeanne-Marie Baude, qui analyse la traduction des *Versets de la Sagesse* par Jean Grosjean, est digne de figurer parmi les contributions dites « exégétiques » de Massimo Leone et de Cécile Hussier qui analysent le texte biblique. La contribution de Marie Gil sur les discours sapientiaux chez Péguy et Berbanos renvoie plutôt aux questions de la structure de communication de la sagesse, qui constitue à elle seule une ligne d'analyse, un peu incertaine. Mais avec ses limites, ce classement a le mérite de montrer toute l'ampleur de la question, à travers des contributions d'une grande diversité, y compris quant au point de vue défendu et aux positions qu'on peut entrevoir plus ou moins nettement.

À partir de là, on peut dégager trois grandes perspectives : d'abord les textes fondateurs qui impliquent une réflexion exégétique suivie des questions de la subversion de cette sagesse en quelque sorte fondatrice. L'inévitable développement historique qui va du Moyen Âge aux « écritures du XX<sup>e</sup> siècle », qui signe la vitalité du registre, même si l'on perçoit un « dévoiement du tropisme » comme disent les linguistes, enfin un élargissement aux écritures d'ailleurs qui introduit un critère géographique. En linguiste, Sylvie Freyermuth pose le problème en termes clairs : existe-t-il des invariants formels du registre sapiential ? Sinon, existe-t-il des invariants structurels ou en tous les cas, des modes de régulation liés au genre discursif dans lequel il est actualisé ? Dans une contribution inaugurale, Massimo Leone pose le problème avec une rigueur conceptuelle qu'il faut saluer : si l'on parle de registre sapiential, cela signifie qu'on puisse parvenir à la « description stylistique, formelle ou même structurale d'un type de discours » (p. 3). Résumons. Le discours de sagesse s'incarne dans une grande variété de textes tout en présentant un noyau de caractéristiques que les linguistes appellent des « traits discursifs », qui permettent de reconnaître la présence du registre sapiential. Mais, alors que les registres comme le comique, le tragique et l'épique sont répertoriés par une tradition philosophique qu'on fait commencer avec Aristote, on ne dispose pas des mêmes points de repère avec le registre sapiential. C'est que « le livre de sagesse vient se mettre à l'ombre du sacré » comme le souligne fort justement Jean Sévry (p. 321), sans en voir peut-